



## Convention du 20 juin 1956 sur le recouvrement des aliments à l'étranger

RS 0.274.15; RO 1977 1910

### Champ d'application le 29 janvier 2016, complément<sup>1</sup>

Etats parties	Ratification Adhésion (A)		Entrée en vigueur	
Pays-Bas*				
Curaçao <sup>a</sup>	12 août	1969 A	12 août	1969
Partie caraïbe (Bonaire, Sint Eustatius et Saba) <sup>a</sup>	12 août	1969 A	12 août	1969
Sint Maarten <sup>a</sup>	12 août	1969 A	12 août	1969
Ukraine* <sup>2</sup>	19 septembre	2006 A	19 octobre	2006

\* Réserves et déclarations.

Les réserves et déclarations ne sont pas publiées au RO. Les textes en français et en anglais peuvent être consultés à l'adresse du site Internet des Nations Unies: <http://treaties.un.org/> ou obtenus à la Direction du droit international public (DDIP), Section des traités internationaux, 3003 Berne.

<sup>a</sup> Publication faisant suite à un changement du fonctionnement des relations constitutionnelles internes au sein du Royaume des Pays-Bas.

<sup>1</sup> La présente publication modifie et complète celles qui figurent au RO 1977 1910, 1985 1471, 1987 711, 1990 715, 2004 2517, 2007 11 et 2010 4131.

Une version du champ d'application mise à jour est publiée sur le site web du DFAE ([www.dfae.admin.ch/traites](http://www.dfae.admin.ch/traites)).

<sup>2</sup> Nouvelle publication afin de mentionner une déclaration.

